Épisode N°2 Complotistes, saison 2: que sont-ils devenus?

De rebelle à martyre, la trajectoire fulgurante de Chloé Frammery

Ces neuf derniers mois, l'enseignante genevoise s'est imposée comme une figure incontournable des coronasceptiques et autres complotistes, en Suisse comme en France. Ce qui lui vaut des ennuis avec son employeur, le Département de l'instruction publique. Elle s'en réjouit : ce serait bien la preuve qu'elle est victime d'une cabale pour l'empêcher de dire la vérité.

Grégoire Barbey Journaliste

Publié le 21 septembre 2021 à 05:55. / Modifié le 01 juillet 2024 à 16:57.

Nous avions laissé Chloé Frammery le 14 décembre 2020 avec la publication de sa réponse à Heidi.news «pour rectifier des erreurs», après notre enquête qui mettait en lumière son rôle «au cœur de la complosphère». Qu'est-elle devenue? Nous la retrouvons samedi après-midi 18 septembre 2021 place du Bourg-de-Four à Genève, lors d'une «flash mob» contre la «tyrannie médicale» dont elle a fait la promotion sur les réseaux sociaux.

— T'es piquouzé?, me demande un manifestant avant l'arrivée de l'égérie du jour.

— Oui, je finis par lâcher face à l'insistance de mon interlocuteur.

— Alors t'es pas le bienvenu. Et puis on sait que ce que tu fais, t'es un vendu, je te conseille de ne pas nous suivre.

Ambiance sympathique. La police exige des opposants aux mesures sanitaires de libérer l'accès de la voie publique pour que les voitures puissent circuler. Chloé Frammery est arrivée vers 14h15. Informée que j'avais pris des photos, comme d'autres badauds par ailleurs, elle me prend à parti,

assez remontée. *«Vous êtes journaliste? Vous travaillez pour quel média?»*. Je décline mon identité et celle de mon média, *Heidi.news*. *«Ah c'est vous qui m'avez contactée! Vous avez signé ma déclaration?»*

Je ne l'ai pas signée, vous allez comprendre pourquoi. Chloé Frammery acceptait de répondre à mes questions – vers la fin octobre –, si de mon côté j'acceptais formellement les conditions suivantes:

«Je, soussigné Grégoire Barbey, déclare m'engager à:

- Respecter la Charte de Munich/Déclaration des droits et devoirs du-de la journaliste dans tout ce qui implique Chloé Frammery avec moi-même ou mon média.
- Ne pas calomnier Chloé Frammery.
- Ne pas diffamer Chloé Frammery.
- Ne pas qualifier Chloé Frammery de «complotiste» ou «d'extrême droite» ou de «fasciste» ou de «rouge-brune», de «coronaseptique», de «controversée», d'«anti-vax» ou d'un autre qualificatif désobligeant
- Ne pas assimiler Chloé Frammery ni faire un amalgame avec une ou plusieurs personnes qui ont une image médiatique dégradée
- A ce que mon interview de Chloé Frammery et l'ouvrage que je rédige où son nom figure n'évoquent pas le «complotisme» ni le «conspirationnisme»
- Ne pas salir l'image ni la réputation ni la personne de Chloé Frammery
- Corriger les erreurs factuelles signalées par Chloé Frammery à la relecture de mon interview avec elle, AVANT publication.»

Ses exigences vont au-delà de ce que je peux accepter. *«Vous allez donc me calomnier»*, lance-t-elle. Je lui réponds que ce n'est aucunement mon intention, et que son point de vue m'intéresse. Elle m'interdit de continuer à prendre des photos puis tourne les talons et démarre une vidéo en direct sur Instagram. En fixant son téléphone, elle donne mon nom et ajoute: *«Sachez que Heidi.news s'apprête à nouveau à nous calomnier»*. Chloé Frammery est satisfaite: une fois de plus, elle pourra jouer avec son image et se présenter en martyre.

Ces neuf derniers mois, Chloé Frammery n'a pas chômé. Elle a déposé une plainte pénale contre *Heidi.news* ainsi qu'une autre au Conseil suisse de la presse, toutes deux toujours pendantes. Elle a participé à un nombre impressionnant de manifestations, en France et en Suisse. Elle a tourné des dizaines de vidéos et surtout, elle poursuit son bras de fer avec son employeur, le Département genevois de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP).

Ses différents profils sur les réseaux sociaux sont plus suivis que jamais: plus de 15'000 personnes sur Facebook, plus de 22'000 sur Twitter et plus de 3400 sur Instagram. Après une année sabbatique (2020-2021), elle a été suspendue le temps d'une enquête administrative. Un conflit qu'elle documente en direct sur les réseaux sociaux, pour bien incarner son rôle de victime.

«Là, je sors de la broyeuse à poussins», lâche-t-elle mardi 14 septembre sur Instagram. Elle précise que ce jour-là, l'audition dans les locaux du DIP par la juge retraitée Christine Junod a commencé à 9h15 et s'est terminée vers 16h30. Quatre témoins ont été entendus. «*Wouaw, il y a de quoi dégoûter de la fonction publique. Après ce parcours du combattant, je crois que je ne serai plus jamais*

fonctionnaire. Ou alors, si par miracle ils me gardent, je vais m'exiler à Honolulu, parce que c'est vraiment du harcèlement. Ils essaient de nous essorer jusqu'au trognon.»

Deux jours avant cette audition, l'enseignante publiait sur la plateforme Odysee une vidéo intitulée «L'intégrité est-elle une tare pour les fonctionnaires?». *«Bien que les témoignages aient lieu et que l'enquête soit menée, je pense, de façon honnête, le DIP fera d'après la juge enquêtrice ce qu'il veut après dépôt du rapport d'enquête»*, affirme-t-elle notamment.

Chloé Frammery prétend être harcelée par son employeur, et cela depuis 2015 et son engagement syndical pour lutter contre des mesures d'austérité dans l'enseignement. Harcèlement qui aurait pris de l'ampleur après son apparition, en 2019, au côté de l'humoriste Dieudonné. Cela a donné lieu à un entretien de service, suivi d'un blâme. L'humoriste français controversé, condamné à de multiples reprises en France pour «injure publique à caractère antisémite» ou «contestation de crime contre l'humanité» et à Genève en juillet 2021 pour des propos négationnistes, lui avait alors remis une «quenelle d'or» pour son engagement avec les «gilets jaunes».

Le moins que l'on puisse dire est que Chloé Frammery, rebelle obstinée, n'a pas pris ses distances. Elle réapparaît dans le spectacle de Dieudonné à l'été 2020. En juin 2021 encore, elle se livre à une interview fleuve de l'humoriste intitulée «Dieudonné est-il vraiment un monstre?» dans laquelle ce dernier affirme notamment qu'Israël a été créé «sur une imposture, une arnaque».

«Aujourd'hui je n'ai plus rien à perdre puisque je suis menacée de licenciement depuis déjà un an et demi et que je ne souhaite pas continuer un métier dans des conditions de doute permanent contre ma personne, de surveillance, d'observation critique et partiale à l'encontre de mon enseignement, poursuit Chloé Frammery dans sa vidéo sur Odysee. *Que je souhaite que les enfants pensent par eux-mêmes et qu'ils sachent qu'en Suisse il n'y a pas d'obligation vaccinale jusqu'à présent, qu'il n'y a pas de consensus scientifique sur le réchauffement climatique. (…) Je continuerai à agir avec cette intégrité qui me caractérise, peut-être un peu trop, je sais qu'on me le reproche.»*

Ce passage est important. Parce qu'il résume parfaitement l'image que l'enseignante en mathématiques a d'elle-même. *«Trop gentille»*, *«trop intègre»*, seule ou presque contre un monde corrompu qui chercherait à tout prix à la faire taire. D'ailleurs, la vérité que Chloé Frammery cherche à révéler lui a valu la censure de YouTube en mars 2021. Elle comptait alors environ 25'600 abonnés selon le site Conspiracy Watch. Dans une vidéo publiée quelques jours plus tard sur Odysee, l'égérie coronasceptique y voit une nouvelle preuve de la légitimité de son engagement.

Face à la procédure du DIP, sa stratégie est celle de l'affrontement. Chloé Frammery a ainsi publié les noms et les adresses mail des personnes chargées de l'enquête administrative dont elle est l'objet. Elle enjoint sa communauté à leur écrire pour la soutenir. Selon nos informations, les destinataires ont bien reçu deux ou trois messages en lien avec cette démarche, mais rien de plus. L'enseignante genevoise en profite pour préciser les dates des auditions et l'adresse, pour que ceux qui le souhaitent puissent venir l'encourager.

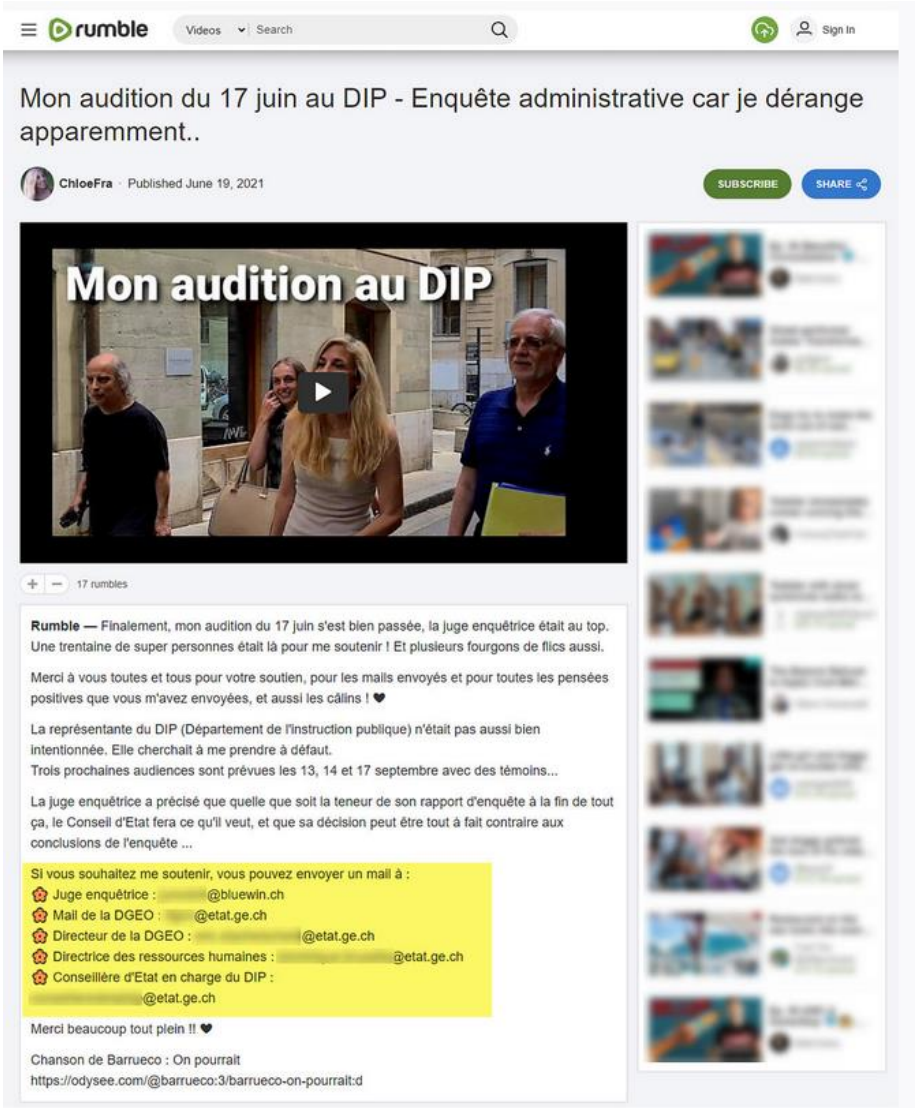

Chloé Frammery rend public tout ce qui concerne son conflit avec son employeur, le DIP. Capture d'écran réalisée par Stéphane Koch sur Facebook

Vendredi 17 septembre au matin, visiblement émue, l'enseignante n'a pas pu retenir ses larmes. C'était peu avant une nouvelle journée d'audition. Elle a rappelé à ses fans venus la soutenir qu'elle ne se faisait aucune illusion quant à l'issue de la procédure. Selon elle, le DIP fera tout ce qu'il peut pour l'écarter, quand bien même les résultats de l'enquête devaient lui être favorables.

Après une série de câlins avec ses soutiens, parmi lesquels sa mère, Chloé Frammery s'est rendue à l'audition en compagnie de son avocat Pascal Junod, qui défend également Alain Soral et Dieudonné, et qui n'a pas répondu à nos demandes d'interview.

William Audureau est journaliste pour le quotidien français *Le Monde*. En mars 2021, il a signé un article intitulé «Les gens n'ont pas besoin de mesures sanitaires qui les déshumanisent»: l'ode à la joie des antirestrictions à Annecy. Dans ce reportage dans une manifestation d'opposants aux mesures sanitaires, le journaliste a rencontré Chloé Frammery. *«Solaire, adulée, elle fraye difficilement la foule, interrompue de bises, de câlins, de demandes de selfies»*, écrivait-il alors.

William Andureau revient pour *Heidi.news* sur l'attitude de la Genevoise. *«Elle a un côté rayonnant qui joue certainement dans la confiance qu'elle suscite. Elle est à la fois fédératrice et capable de diffuser ce qui est perçu comme de la bienveillance et de la bonne humeur. Les gens que j'ai vus*

autour d'elle ce jour-là faisaient la queue pour lui faire un simple câlin. Par sa présence, sa manière d'être, elle donne l'impression de combler les carences relationnelles très fortes qu'a générées la crise du Covid-19.»

Et de s'étonner : *«Dans le même temps, elle est profondément ancrée dans des discours complotistes embrouillés et contradictoires. Elle est capable de se présenter comme «gilet jaune» qui aime tout le monde d'un côté, et d'acquiescer à des théories du complot parfaitement antisémites de l'autre.»*

William Andureau estime que Chloé Frammery est déconnectée de la réalité. Lors d'un entretien téléphonique, elle a reproché à la rédaction du *Monde* de ne pas avoir couvert l'affaire Benalla. C'est pourtant le quotidien français qui, le premier, a sorti l'affaire le 18 juillet 2018, et multiplié ensuite enquêtes et révélations. *«C'est typique de l'hubris conspirationniste,* poursuit le journaliste. *Aussi sincère soit-elle, son indignation l'empêche de mesurer l'énormité des inepties qu'elle relaie.»*

Chloé Frammery prône l'amour mais associe son image à des personnalités comme Astrid Stuckelberger. Cette dernière a notamment appelé à pratiquer des supplices contre les directeurs d'hôpitaux et autres professionnels de la santé.

Les contradictions de Chloé Frammery sont multiples. Avec ses fans, les câlins et les accolades font partie du rituel. Elle répète souvent que sa seule arme est l'amour. Elle s'associe pourtant à des personnalités qui ne craignent pas de prononcer des propos violents – à l'image d'Astrid

Stuckelberger et son appel à clouer au pilori les professionnels de la santé. Elle apparaît également dans plusieurs vidéos au côté du chanteur français Francis Lalanne, qui a publié dans les colonnes de *France Soir* une tribune appelant les militaires à renverser le gouvernement et le président Emmanuel Macron. L'enseignante collabore également avec des médias alternatifs comme Quartier Libre TV, Agora TV Suisse ou encore l'Alliance Humaine. Cette dernière est ouvertement affiliée au mouvement complotiste QAnon, dont se revendiquent des assaillants du Capitole.

Elle n'hésite pas non plus à lancer ou répercuter des campagnes d'agression sur internet. Le 17 septembre, Chloé Frammery a publié sur les réseaux sociaux un document dévoilant l'identité d'une infirmière. Cette dernière fait aujourd'hui l'objet de harcèlement et de menaces parce qu'elle est accusée d'être responsable de la mort d'une adolescente de 16 ans, décédée quelques semaines après avoir été vaccinée. Ce comportement pourrait valoir à Chloé Frammery des poursuites judiciaires en France où il est interdit de dévoiler l'identité d'une personne sur internet dans le but de lui nuire.

Par ailleurs, plusieurs de ses publications pourraient être interprétées comme une forme d'antisémitisme. En décembre 2020, l'enseignante a notamment diffusé en ligne un magazine de santé alternatif dans lequel est donné comme conseil de lecture *Les protocoles des sages de Sion,* un plagiat sciemment construit au début du 20e siècle pour rendre les juifs responsables de tous les événements de l'époque, ayant largement inspiré Adolf Hitler.

Selon Johanne Gurfinkiel, secrétaire général de la Communauté intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation (Cicad), Chloé Frammery aurait également partagé une vidéo sur Twitter dans laquelle une personne qui prétend avoir vécu la Shoah déclare que les mesures sanitaires sont bien pires que les exactions qu'elle a subies durant la Seconde Guerre mondiale. *«Nous n'entrons pas en matière sur les compétences professionnelles de Chloé Frammery,* déclare Johanne Gurfinkiel. *Nous nous concentrons sur les propos qu'elle a tenus publiquement, notamment sur les réseaux sociaux. Et ceux-ci sont problématiques à plus d'un titre.»*

Tweet de Chloé Frammery faisant la promotion d'un magazine de santé dans lequel l'ouvrage antisémite «Les protocoles des sages de Sion» figure en conseil de lecture.

Chloé Frammery ne semble pas mesurer la violence de ses propos. Et peu importe si son discours heurte, elle en revient toujours à la même conclusion: si on critique ce qu'elle dit, c'est forcément parce qu'elle met le doigt sur ce qui fait mal.

Cette stratégie de victimisation paie. Les personnes qui gravitent dans les sphères coronasceptiques et complotistes voient en effet en Chloé Frammery le symbole de la personnalité harcelée par les puissants qui ne veulent pas que la vérité soit révélée. Le site «Le média en 4-4-2» écrit à son sujet: «[Elle] *est dans les "radars de l'Etat" qui cherche à l'écarter de son métier depuis fin 2015.»* Un de ses fans écrit ainsi sur Twitter : *«Endosser sa liberté se paye* (sic) *parfois et ne plait pas à ceux qui n'en ont pas le cran. Il y a des moments où c'est douloureux, mais il n'y en a pas où on le regrette, et il y en a beaucoup où on en est récompensé. Oui restez vous-même, car on aime vous écouter, vous lire et vous voir.»*

Grégoire Barbey
Journaliste + Suivre

Journaliste et co-auteur de Notre si précieuse intégrité numérique aux Editions Slatkine (2021). Grégoire a été formé au sein du journal économique et financier L'Agefi. Passionné de politique et de technologies, il aborde ces questions sous l'angle de leurs effets sur la société.

Consulter ses autres articles